



**HAL**  
open science

## Nommer, penser les frontières en Espagne aux XIe -XIIIe siècles

Pascal Buresi

► **To cite this version:**

Pascal Buresi. Nommer, penser les frontières en Espagne aux XIe -XIIIe siècles. C. de Ayala, P. Buresi, P. Jossierand. Identités et représentations de la frontière en Espagne (XIe-XIVe siècle), 75, Casa de Velázquez, pp.51-74, 2001, Collection de la Casa de Velázquez. halshs-00145170

**HAL Id: halshs-00145170**

**<https://shs.hal.science/halshs-00145170>**

Submitted on 20 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

# Nommer, penser les frontières en Espagne aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.\*

Pascal Buresi  
CNRS — CIHAM – UMR 5648  
EHESS

Pascal BURESI, « Nommer, penser la frontière en Espagne aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », *Identités et représentations de la frontière en Espagne (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, éd. C. de Ayala, P. Buresi, P. Josserand, Madrid (« Collection de la Casa de Velázquez »), 2001, p. 51-74.

Le 16 juillet 1212, lors de la fameuse bataille de Las Navas de Tolosa (connue sous le nom d'*al-'lqâb* chez les auteurs de langue arabe), s'affrontèrent quatre rois : d'un côté le Prince des Croyants (*amîr al-mu'minîn*) Abû Yûsuf Ya'qûb al-Nâsir, de l'autre une coalition composée des rois Alphonse VIII de Castille, Pierre II d'Aragon et Sanche VII de Navarre. L'alliance des Castillans et des Aragonais face au pouvoir musulman d'al-Andalus était dans la ligne des multiples traités passés entre les deux monarchies depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. En revanche, la présence du roi de Navarre aux côtés de ses ennemis traditionnels allait nettement moins de soi, malgré la trêve signée pour cinq ans en 1207 avec la Castille<sup>1</sup>, et la paix de 1209 avec l'Aragon.<sup>2</sup> En effet, entre 1140 et 1212, six traités de paix et d'alliance castellano-aragonais avaient été signés, prévoyant, parmi de nombreuses autres clauses, le partage du royaume de Navarre entre les signataires.<sup>3</sup> Ils avaient été pour la plupart suivis d'opérations militaires visant à réaliser ce projet. Quelques années encore avant la croisade de 1212, en septembre 1202, la Navarre devait se défaire de la Biscaye, après le siège d'Estella par le roi castillan qui faillit s'emparer de la ville. Par ailleurs, depuis 1194, la Navarre, comme le Léon, avait passé alliance avec l'Empire almohade, dans lequel

---

\* Que soient ici remerciées toutes les personnes qui ont lu cet article, qui y ont apporté des corrections, des références, des critiques et des conseils, et tout particulièrement Martín Alvira Cabrer. Pour des raisons de facilité, j'ai adopté un système simplifié de transcription phonétique de l'arabe.

<sup>1</sup> À Guadalajara le 29 octobre 1207. Pour plus de renseignements sur l'histoire de la Navarre, on peut se référer aux ouvrages de José María LACARRA, *Historia del reino de Navarra en la Edad Media*, Navarre, 1976, et d'Antonio UBIETO ARTERTA, *Historia de Aragón. La formación territorial*, Saragosse, Anubar, 1981, mais aussi à l'étude plus récente portant sur la fin du XI<sup>e</sup> siècle de Carlos LALIENA CORBERA, *La formación del Estado feudal. Aragón y Navarra en la época de Pedro I*, Huesca, Instituto de Estudios Alto Aragoneses, 1996. Pour une vision d'ensemble de l'histoire de la péninsule Ibérique au XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup>, on consultera le volume XII de l'*Historia General de España - Menéndez Pidal*, dirigé par Miguel Ángel LADERO QUESADA, qui traite de la période 1035-1217, et qui porte le sous-titre : *La Reconquista y el proceso de diferenciación política*, Madrid, Espasa Calpe, 1998, plus spécialement les pages 605 à 670.

<sup>2</sup> Signée à Monteagudo le 10 février 1209.

<sup>3</sup> Il s'agit des traités de Carrión (21 février 1141 entre Alphonse VII et Raymond Bérenger IV), de Tudején [27 janvier 1151 (*Liber Feudorum Maior*, t. I, doc. 29, pp. 39-42)], de Lérida (mai 1156), de Cazola [20 mars 1179 (publ. Julio GONZALEZ, *El reino de Castilla en la época de Alfonso VIII*, Madrid, t. II, 1960 (cité dorénavant J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*), doc. 319, pp. 528-530, et confédération contre la Navarre n° 320, pp. 530-532), entre Alphonse VIII et Alphonse II], de Berdejo [5 octobre 1186 (*ibid.*, n° 460, pp. 786-790)], de Calatayud [20 mai 1198 (*ibid.*, t. III, n° 667, pp. 179-186) entre Alphonse VIII et Pierre II].

Sanche VII s'était même rendu au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le retournement d'alliance qui se manifeste par la présence navarroise à las Navas de Tolosa dépasse le simple épisode militaire, il manifeste l'émergence d'un consensus relatif des cinq royaumes d'Espagne vis-à-vis de l'Islam avec, en particulier, l'ouverture d'une frontière navarroise dans le Maestrazgo<sup>4</sup> face aux terres d'al-Andalus.

Cet exemple n'est qu'un des jalons qui, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, conduisent de la domination de l'Islam sur une grande partie de la Péninsule à sa réduction par étapes, au moins en tant qu'État constitué<sup>5</sup>, au royaume de Grenade. Dans une période de formation territoriale et de « différenciation politique » des monarchies occidentales<sup>6</sup>, il illustre l'émergence d'une « chrétienté hispanique », c'est-à-dire du sentiment, par-delà les conflits, d'une communauté religieuse et culturelle face à l'Islam ; au même moment se forment, en al-Andalus, les empires almoravide et almohade sur des mouvements de réforme religieuse. Ce processus de définition territoriale est, évidemment, très étroitement lié à la notion de frontière et il n'est guère surprenant de voir surgir dans la documentation, à cette époque, le terme nouveau de *frontera*. Même si la réalité qu'il exprime n'est pas neuve, puisque le contact entre puissances musulmanes et chrétiennes existe dans la Péninsule depuis l'intervention arabo-berbère au VIII<sup>e</sup> siècle, la nécessité de créer un mot nouveau, utilisé dans la pratique juridique, mais aussi dans les chroniques, reflète sans aucun doute un changement dans l'appréhension de cette réalité.<sup>7</sup> Une étude approfondie des actes émanant des chancelleries, chrétiennes comme musulmanes - traités, lettres, concessions royales ou chartes de franchises - semble susceptible d'apporter des éléments complémentaires sur les étapes de la formation théorique de la frontière. En effet, l'évolution de la désignation des frontières est sans doute emblématique de l'idée que s'en faisaient les cercles du pouvoir ; à travers le traitement de la frontière, c'est non seulement la représentation du territoire et de ses limites qui se dessine, mais c'est

---

<sup>4</sup> Région côtière comprise entre l'Èbre et le royaume de Valence, où la Navarre acquit ou construisit un certain nombre de forteresses, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, et d'où elle pouvait harceler les territoires musulmans du *Levante*.

<sup>5</sup> J'utilise ici le terme d'État par facilité, comme désignation générique tant pour les grandes formations unitaires almoravides et almohades, que pour les principautés de *taifas*. Sont exclues, bien évidemment, les communautés musulmanes sous domination chrétienne, ou chrétiennes sous domination musulmane.

<sup>6</sup> Titre du volume XII de l'*Historia General de España*, cité dans la note 1.

<sup>7</sup> Les études portant sur la frontière sont nombreuses. Je me contenterai de renvoyer à l'étude pionnière de Jean GAUTIER-DALCHE, « Islam et Chrétienté en Espagne au XII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude de la notion de frontière », *Hespéris*, XLVII, 1959, pp. 183-217 et au colloque *Castrum IV* pour une bibliographie complète sur la frontière dans la péninsule Ibérique, et aussi dans le bassin méditerranéen, en particulier l'article d'André BAZZANA, Pierre GUICHARD et Philippe SENAC intitulé « La frontière dans l'Espagne médiévale », dans *Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen âge, Castrum IV, Actes du colloque d'Erice-Trapani (18-25 septembre 1988)*, Madrid-Rome, Casa de Velázquez-École française de Rome, 1992, pp. 35-59 (dorénavant cité *Castrum IV*). Du côté musulman, l'organisation des frontières a fait l'objet d'analyses plus ou moins récentes, qui portent essentiellement sur l'époque omeyyade : l'*Histoire de l'Espagne musulmane*, 3 vols., Paris, Maisonneuve, 1950-1953 d'Évariste LEVI-PROVENÇAL s'impose pour ce qui concerne l'émirat et le califat de Cordoue ; plus récente, l'étude de Joaquín VALLVE BERMEJO, *La división territorial de la España musulmana*, Madrid, C.S.I.C., 1986 porte sur les divisions administratives d'al-Andalus jusqu'au X<sup>e</sup> siècle ; c'est finalement la thèse d'Eduardo MANZANO MORENO, *La frontera de al-Andalus en época de los Omeyas*, Madrid, C.S.I.C., 1991 qui nous sera le plus utile dans cette communication, et en particulier les pages 25 à 69, qui portent sur le concept de frontière.

aussi celle des voisins qui en menaçaient l'intégrité, à une époque où la cartographie n'en était qu'à ses balbutiements.<sup>8</sup> Le choix de textes de chancelleries a un double avantage : d'une part, ils présentent la vision d'un groupe, peu nombreux et relativement homogène,<sup>9</sup> proche du pouvoir ; d'autre part, ce dernier est au centre politique et géographique du processus de constitution des frontières.

Cette étude s'intéressera donc peu aux aspects matériels de la frontière, aux micro-frontières ou aux limites administratives, ecclésiastiques ou seigneuriales, mais plutôt aux frontières d'État, et à la manière dont les textes les évoquent. Si, du côté musulman, il semble bien qu'il y ait toujours eu une distinction entre les frontières internes à l'Islam et celles qui sont tournées vers le monde chrétien, en revanche dans ce dernier, la différence de traitement de la frontière - en son sein ou vis-à-vis de l'Islam - ne semble guère évidente au début de la période, dans les chartes et traités d'origine royale ; elle l'est, semble-t-il, beaucoup plus sur la fin. Cette mutation dans l'appréhension des frontières s'enracine, à l'échelle péninsulaire, dans l'émergence d'une *christianitas* hispanique en même temps qu'elle la favorise.

Le caractère vague des termes médiévaux, peut-être lié à l'imprécision de l'objet qu'ils désignent, diminue au cours de la période.<sup>10</sup> Cette évolution n'est pourtant pas linéaire. Si en 1940, Victor R. B. Oelschaläger datait de 1124 la naissance du terme de *frontera* dans la péninsule Ibérique,<sup>11</sup> c'était faute d'avoir consulté des archives, et pour avoir cherché uniquement dans les chroniques. En effet, Philippe Sénac dans « Frontière et reconquête dans l'Aragon du XI<sup>e</sup> siècle » analyse les premières apparitions du terme.<sup>12</sup> C'est en Aragon, dès 1059, que le terme est

---

<sup>8</sup> L'évolution de la perception géographique de la frontière depuis l'antiquité jusqu'au Moyen Âge et l'apparition de la cartographie sont analysés dans un article de Patrick GAUTIER DALCHE intitulé « De la liste à la carte : limite et frontière dans la géographie et la cartographie de l'Occident médiéval », *Castrum IV*, pp. 19-31.

<sup>9</sup> Sur la chancellerie, voir l'article déjà ancien d'Agustín MILLARES CARLO, « La cancellería real en León y Castilla hasta fines del reinado de Fernando III », *Anuario de Historia del Derecho Español*, III, 1926, pp. 227-306, et plus récemment Evelyn S. PROCTER, *Curia y cortes in León and Castile, 1072-1295*, Cambridge, Cambridge U. P., 1984 ; du côté musulman, voir l'*Encyclopédie de l'Islam* (nouvelle édition), s. v. *kâtib*, t. IV, Leiden - New York - Paris, 1993, pp. 785-787 et pour al-Andalus, É. Lévi-Provençal, *op. cit.*, III, pp. 22-29, Pierre GUICHARD, *Les musulmans de Valence et la Reconquête (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, 2 vol., Damas, I.F.E.A.D., 1990, pp. 313-320 ; Rachel ARIE, *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides*, Paris, 1973, pp. 209-212, ainsi que l'étude préliminaire d'Ahmed AZZAOUÏ dans son ouvrage *Nouvelles lettres almohades. Rasâ'il muwahhidiyya. Madjmu'a djadida*, édition annotée et commentée de nouvelles lettres almohades, t. I, Kénitra, Université Ibn Tofsil, 1996, pp. 11-40.

<sup>10</sup> Sur le terme de *frontera*, les références bibliographiques sont nombreuses. Outre l'article déjà cité de Patrick GAUTIER DALCHE, « De la liste à la carte » dans *Castrum IV*, on se référera aussi aux articles de Michel ZIMMERMANN : « Le concept de *Marca Hispanica* et l'importance de la frontière dans la formation de la Catalogne », (Publications de la Casa Velázquez, Série Archéologie, 15), Madrid, Casa de Velázquez - Université de Saragosse, 1991, pp. 29-49 et « Le rôle de la frontière dans la formation de la Catalogne (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *Las sociedades de frontera en la España medieval, Aragón en la Edad Media, II Seminario de Historia medieval*, Saragosse, Universidad de Zaragoza, 1993, pp. 7-29 ou à celui d'Emilio MITRE FERNANDEZ, « Cristiandad medieval y formulaciones fronterizas », *Fronteras y fronterizos en la Historia*, Valladolid, Université de Valladolid, 1997, pp. 9-62.

<sup>11</sup> Victor R. B. OELSCHALÄGER, *A Medieval Spanish Word-List. A preliminary dated vocabulary of first appearances up to Berceo*, s. v. *frontera*, University of Wisconsin, 1940.

<sup>12</sup> Article paru dans Philippe SENAC (éd.) *Frontières et espaces pyrénéen au Moyen Âge*, Perpignan, 1992, pp. 47-60.

documenté pour la première fois, dans le testament du roi Ramire I<sup>er</sup> d'Aragon.<sup>13</sup> En quelques années, le terme apparaît trois fois et concerne toujours la frontière avec l'Islam.<sup>14</sup> Dans le reste de la Péninsule, le terme apparaît beaucoup plus tardivement. D'autres termes sont utilisés, comme *finis*, *extremum*, *extremitas*, *confines*,<sup>15</sup> qui désignent plus souvent un territoire que ses limites, à l'exception de *limites*<sup>16</sup> ; mais la plupart du temps, ce sont des expressions évoquant la juxtaposition d'espaces musulmans et chrétiens qui reviennent dans la documentation : *tam in partibus christianorum quam Sarracenorum*<sup>17</sup>, *contra partes Maurorum*<sup>18</sup>, *ex parte Maurorum*<sup>19</sup>, *terminos contra sarracenos*.<sup>20</sup> La frontière naît en fait de cette juxtaposition : *hos inquam terminos/et ultra terminos*.<sup>21</sup>

Il faut attendre le début du XIII<sup>e</sup> siècle pour qu'un usage univoque du terme de *frontera* se répande dans la Péninsule.<sup>22</sup> Pendant de nombreuses années, en effet, il

<sup>13</sup> Publ. Antonio UBIETO ARTETA, *Cartulario de San Juan de la Peña*, t. II, Valence, 1963, doc. 150, p. 178 : *et ad castros de fronteras de mauros que sunt pro facere* et doc. 159 : *in castellos de fronteras de mauros que sunt per fare unde prodesit de christianis totum*.

<sup>14</sup> Philippe SENAC, « Frontière et reconquête », pp. 48-50. L'auteur affirme d'une part que la nouvelle expression ne désigne pas nécessairement une frontière linéaire, d'autre part que la géographie pourrait avoir joué un rôle dans l'apparition de ce terme puisque vers 1060, « la limite territoriale des terres aragonaises coïncidait maintenant avec les crêtes d'une chaîne de montagnes culminant à plus de 2 000 mètres et il est probable que cette concordance joua un rôle décisif dans l'émergence du terme ». Ce serait donc ainsi une certaine linéarité, même momentanée, de la frontière qui aurait favorisé l'apparition du terme.

<sup>15</sup> Dans *in confinio Sarracenorum* [Archivo Histórico Nacional (A.H.N.), OO.MM., cod. 1341, f<sup>os</sup> 151-152, 24-X-1198] ; autre exemple publié par Julio GONZALEZ dans *Reinado y diplomas de Fernando III*, Cordoue, t. II, 1983, n<sup>o</sup> 157, pp. 191-192 (confirmation de Ferdinand II du 2 mars 1222 faite à Burgos) : *in confinibus Alcaraz et Sanctum Felicem*.

<sup>16</sup> Dans *infra limites regni* : traité de Medina de Rioseco (1181-III-21), publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 362, pp. 614-623, et ID., *Regesta de Ferdinand II*, Madrid, 1943, doc. 40, pp. 299-304.

<sup>17</sup> A.H.N., OO.MM., Calatrava, carp. 417, n<sup>o</sup> 13, avril 1155.

<sup>18</sup> Le 30 janvier 1142, cette expression apparaît dans une donation d'Alphonse VII à l'Église de Tolède. Le texte est publié par José Antonio GARCIA LUJAN, *Privilegios Reales de la Catedral de Toledo (1086-1462)*, t. II, Tolède, 1982, n<sup>o</sup> 14, pp. 48-51.

<sup>19</sup> Donation par Alphonse VII de la *villa*, du château, du territoire et des habitants d'Aragosa, à l'Église de Sigüenza en 1143 (publ. Antonio PAREJA SERRADA, *Diplomática Arriacense*, Guadalajara, 1921, p. 67). Il n'y a pas toujours une idée d'opposition entre les territoires musulmans et chrétiens comme dans les expressions citées ; parfois, une équivalence est posée, comme dans l'exemple cité note 17, mais aussi dans A.H.N., OO.MM., Uclés, carp. 217, n<sup>o</sup> 1 (privilège d'Alphonse VII de 1142), carp. 368, n<sup>o</sup> 1 (idem, 1151), n<sup>o</sup> 2 (idem, 1153) et cod. 1349, f<sup>o</sup> 26 (29-IX-1152) : *pro bono et fideli seruitio quod mihi semper fecistis et facitis tam in terra Sarracenorum quam in terra christianorum*.

<sup>20</sup> Le 23 novembre 1167 à Benavente, donation par Ferdinand II de la villa d'Alcántara à Armengol VII d'Urgel (publ. José Luis MARTIN RODRIGUEZ, *Orígenes de la Orden Militar de Santiago (1170-1195)*, Barcelone, 1974, doc. 36, pp. 208-209).

<sup>21</sup> Alphonse VIII assigne des territoires à Calatrava (publ. J. González, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 534, pp. 915-917, 1189-IX-22, Tolède). Le terme *Hispania* est parfois utilisé pour désigner al-Andalus, en opposition aux *finis christianitatis*, comme dans cette bulle d'Alexandre III (A.H.N., cod. 838 B, f<sup>o</sup> 25) : *Versus Hispaniam contra gentem nefariam paganorum [...] elaborent ut inimicos crucis christi eo adiuvante confundant et fines christianitatis versus hispaniam ab eorum incursibus protegant et defendant*.

<sup>22</sup> Est-il utile de rappeler que l'étymologie de « frontière » renvoie à l'idée de « faire face à », « faire front » ? La version castillane de la donation par Alphonse VIII du château de Consuegra à l'Ordre de l'Hôpital en 1183 (publ. J. González, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 409, pp. 709-710, 1183-VIII-6, Palencia) évoque ainsi un *a la frente de los moros*, qui traduit un *fronteria* dans l'acte original latin [publ. Carlos de AYALA MARTINEZ, *Libro de privilegios de la Orden de San Juan de Jerusalén en Castilla y León (siglos XII-XV)*, Madrid, Editorial Complutense, 1995 (dorénavant cité C. de Ayala, *Libro de privilegios*), n<sup>o</sup> 144, pp. 322-324 : *Dono itaque vobis et concedo castellum quod dicitur Consogra, in fronteria maurorum prope Toletum situm...*].

n'apparaît pas dans la documentation des royaumes ibériques, à l'exception notable de l'Aragon, en relation continue, plus ou moins conflictuelle, avec la *taifa* de Saragosse<sup>23</sup>, puis avec les Almoravides et les Almohades. Il est certes employé dans une donation privée au Léon en 1085, mais avec un sens afférent à des limites de propriétés<sup>24</sup> ou bien dans quatre donations royales d'Alphonse VIII de Castille entre 1179 et 1181<sup>25</sup>, où il évoque des droits ou limites seigneuriales.

Le terme apparaît ensuite en 1171 dans une donation de Ferdinand II à l'Ordre de Santiago, en 1181, dans l'expression *habitatores villarum et oppidorum de frontaria*, utilisée par le pape Lucius III, et en 1183 en Castille par le roi Alphonse VIII.<sup>26</sup> Par leur caractère relativement précoce au regard de l'essor des donations *in frontaria sarracenorum*<sup>27</sup> au cours de la deuxième décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, ces trois textes méritent qu'on s'y arrête un instant. La donation de 1171 intervient alors que l'alliance entre le Léon et les Almohades bat de l'aile, et constitue une des premières donations monarchiques à l'Ordre militaire récemment constitué de Santiago, sur la frontière avec l'Islam. La bulle de 1181 se fait l'écho d'une querelle entre Santiago et l'épiscopat sur la perception des droits. Lucius III enjoint ainsi aux évêques espagnols et à l'archevêque de Tolède de respecter les privilèges santiagoistes relatifs aux exemptions et immunités des églises construites par l'Ordre dans les lieux déserts. L'acte de 1183 ressemble dans sa structure au premier, puisqu'il s'agit de la donation du château de Consuegra à l'Ordre de San Juan au nord du Campo de Calatrava. Les frontières ainsi désignées sont celles des royaumes, et les expressions *ad defensionem et utilitatem regni mei [...] in Sarracenorum frontaria*, ou *in frontaria*

---

<sup>23</sup> Au cours de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, il réapparaît dans la vallée de l'Èbre [publ. José María LACARRA, *Documentos para el estudio de la Reconquista y repoblación del valle del Duero*, t. I, Saragosse, 1982, n° 22, pp. 36-37, et n° 103, pp. 115-116 (datant de 1124), cité par Philippe Sénac, « Frontière et reconquête », p. 50]. Le terme fait alors référence à un passé révolu : *quanto ibi tenebamus frontera* ou *quando ibi tenebamus frontieram* et semble donc renvoyer à l'époque même où le terme est apparu.

<sup>24</sup> *Quarta terra quam iacet frontera de Sancto Petro*, acte du 19 mai 1085, publié par José Manuel RUIZ ASENCIO, *Colección documental del archivo de la catedral de León (775-1230)*, t. IV, León, 1990, doc. 1238, pp. 521-522.

<sup>25</sup> C'est l'expression *cum terminis et frontariis* qui est alors utilisée. Publ. J. González, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 317 (1179-III-9, Tolède), pp. 524-526, doc. 352 (1180-XII-16, Tolède), pp. 598-599, doc. 341 (1180-V-7, Sahagún), pp. 577-579 ; publ. Teresa ABAJO MARTIN, *Documentación de la catedral de Palencia (1035-1247)*, Burgos, 1986, doc. 91, pp. 187-189 (1181-VII-31, Atienza).

<sup>26</sup> Respectivement : A.H.N., OO.MM., Uclés, carp. 58, n° 11 : donation du château d'Almofrag, *quod est in ripa Tagi in frontera Sarracenorum* ; publ. José Luis MARTIN RODRIGUEZ, « Derechos eclesiásticos de la Orden de Santiago y distribución de los beneficios económicos (1170-1224) », *Anuario de Estudios Medievales*, XI, 1981, pp. 247-275, n° 1, pp. 260-261, 1181-X-23 et publ. C. de Ayala, *Libro de privilegios*, n° 144, pp. 322-324, cité note 22. Dans chacun des cas, les actes concernent les Ordres militaires (Santiago et l'Hôpital). La donation du château de Monfragüe à l'ordre tout récent de Santiago, au moment de la rupture de la trêve avec les Almohades, confirme la vocation frontalière et anti-musulmane des Ordres militaires.

<sup>27</sup> A.H.N., OO.MM., Calatrava, carp. 441, n° 24 (1230) : *magister et fratres ordinis Calatrauensis nobis humiliter supplicarunt ut cum eos qui in frontaria Sarracenorum sunt positi...* ; n° 25 : *liceat uobis in ecclesiis uestris que consistunt in Sarracenorum frontariis* ; n° 41 (1246) : *nonnulli non consideratis prudenter quod ipsi in frontaria Sarracenorum expositi in Iesu Christi seruicio...* ; et aussi dans une indulgence accordée par Rodrigo Jiménez de Rada, archevêque de Tolède à Alphonse Téllez qui s'est proposé pour peupler le château d'Ayulaguieilla en 1225 : *...quod nobile uir dompnus Alfonsus telli accensus zelo fidei quoddam castrum situm in Sarracenorum frontaria quod Ayulaguieilla uocatur populari proponit ad confusionem et oppressionem hostium fidei catholice et dilatationem et cultum fidei christiane.*

*regnorum*, voire *ad defensionem frontarie regni mei adversus mauros*<sup>28</sup> foisonnent au XIII<sup>e</sup> siècle. Elles désignent un espace d'une certaine profondeur peuplé par les *gentes de frontaria*, d'où il est possible d'attaquer les régions sous contrôle musulman, mais qui en même temps reste vulnérable face aux troupes qui en proviendraient.<sup>29</sup>

Le terme apparaît ainsi plus tardivement en Castille-Léon qu'en Aragon ; il concerne alors les Ordres militaires, et la frontière des royaumes avec l'Islam. Du lien très fort entre définition territoriale monarchique et occurrences du mot *frontera*, témoignent l'absence totale du terme dans la documentation particulière des Ordres militaires de Calatrava et de Santiago de l'Archivo Histórico Nacional de Madrid (plusieurs centaines de documents) et sa présence dans les documents des chancelleries monarchiques ou pontificales.

\*\*\*\*\*

Sous l'apparent immobilisme des conceptions et du vocabulaire musulmans, à partir du moment où la conquête s'est stabilisée jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, se profile une évolution ténue, qui s'insère dans une histoire déjà séculaire de la frontière et de sa « théorisation ».

Le terme de *thaghr* (*thughûr* au pluriel) est d'usage régulier, et à la différence du terme de *frontera*, son histoire est allogène<sup>30</sup> et date de plusieurs siècles ; elle se rattache à l'organisation militaire des régions musulmanes limitrophes de Byzance, caractérisée par une double ligne de forteresses (*thughûr* et *'awâsim*). En al-Andalus, ces lignes de forteresses n'existent pas, sauf très ponctuellement, mais l'emploi de la terminologie orientale participe de la nécessité, pour un pouvoir en quête de légitimité, de se rattacher à son berceau oriental.<sup>31</sup> Ainsi *thaghr* ne désigne-t-il pas tout à fait la même réalité que *frontera*<sup>32</sup>, mais plutôt les régions périphériques du domaine musulman (le *dâr al-islâm*), identifiées administrativement, dans lesquelles, depuis le califat omeyyade, l'organisation militaire est renforcée. Elles disposent d'une relative autonomie, qui s'affirme en période de crise, par rapport au pouvoir central.<sup>33</sup> L'intégration aux Empires africano-berbères, almoravide et almohade, tempère, plus

---

<sup>28</sup> A.H.N., OO.MM., cod. 1342, f<sup>o</sup> 109, bulle d'Honorius III (22-IV-1220) : *cum certas fecerimus indulgentias his qui pugnant in Hispania contra Mauros [...] eisdem indulgentiis gaudere uolumus et concedimus pro quantitate temporis omnis illos qui ad munitionem et custodiam castrorum fratrum calatrauensis oridinis in frontaria consistentium in ipsis castris fideliter morabuntur*. Autres exemples dans J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. III, doc. 1009, pp. 736-738 (1217-I-8, Maqueda) ; ID., *Alfonso IX*, t. II, Madrid, 1944, n<sup>o</sup> 354, pp. 463-464 (1218-I-25, Ponferrada, Léon) et n<sup>o</sup> 350, pp. 458-459 (1217-XI-26).

<sup>29</sup> L'existence de la mention des *castella in frontariis, in utroque regno*, ne concernant pas les musulmans, dans le traité passé entre le Léon et la Castille à Valladolid en 1209, est une exception sur laquelle nous reviendrons.

<sup>30</sup> Eduardo MANZANO MORENO, *Op. cit.*

<sup>31</sup> Le nom des armées (*djund* de °ims, de Damas...) renvoie aussi à cette « idéologie omeyyade » qu'analyse Gabriel MARTINEZ-GROS : *L'idéologie omeyyade, la construction de la légitimité du Califat de Cordoue (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)* (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 8), Madrid, 1992.

<sup>32</sup> Même si, comme le rappelle E. Manzano Moreno (*Op. Cit.*, p. 31, n. 11), un dictionnaire arabe-latin, probablement du XIII<sup>e</sup> siècle, traduit *thaghr* par *frontaria*. Il s'agit du *Vocabulista i Arabico*, édité par C Schiaparelli à Florence en 1871 (pp. 39 et 76).

<sup>33</sup> Ces régions s'organisent autour d'une ville-centre : Saragosse pour la Marche supérieure (*al-thaghr al-a'la* ou *al-aqsá*), Talavera pour la Marche moyenne (*al-thaghr al-awsat*), et Badajoz pour la Marche inférieure (*al-thaghr al-adná*). Leur souvenir perdure longtemps puisque les géographes musulmans du XIII<sup>e</sup> siècle les citent encore.

qu'elle ne supprime, ces tendances centrifuges. Lors des périodes de *taifas*, les royaumes chrétiens tirent profit de la division des pouvoirs pour s'étendre aux dépens des *thughûr*.<sup>34</sup>

Une évolution semble se dessiner du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle : se démarquant des termes et des conceptions hérités du califat et conservés pendant la durée des *taifas*, les textes paraissent manifester une plus grande précision dans l'appréhension du fait frontalier. Ce changement est particulièrement clair dans les lettres almoravides et almohades<sup>35</sup> rédigées par les secrétaires de la chancellerie - centrale ou régionale -, les *kuttâb*, qui n'étaient pas de simples exécutants, mais des hommes de pouvoir.<sup>36</sup> Il est frappant, en effet, que le thème de la guerre sainte (*djihâd*) ne soit pas exalté dans une lettre almoravide de 1127, qui pourtant traite des mesures à prendre contre les chrétiens, à la suite de l'expédition d'Alphonse le Batailleur.<sup>37</sup> Les termes utilisés n'ont pas de connotation religieuse (« attaque », « défense ») et surprennent de la part d'une dynastie connue pour avoir assis sa légitimité sur l'idéologie du *djihâd*, tant d'ailleurs contre les souverains des *taifas* que contre les chrétiens.<sup>38</sup> Le terme de *thaghr* n'apparaît pas, or en Islam, la notion *r* est très liée à celle de guerre sainte : les *thughûr* sont les avant-postes de l'Islam face au *dâr al-harb*, le territoire de la guerre, en attente d'être conquis.

Ce silence de l'époque almoravide est d'autant plus surprenant que les lettres almohades sont quant à elles prolixes et nettement plus agressives à l'égard des infidèles. Le terme de *djihâd* y est systématiquement employé. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque s'installe une frontière quasi linéaire autour de Grenade, c'est le néologisme *al-farantina*, formé à partir du mot latin, qui est utilisé en arabe pour la désigner.<sup>39</sup>

\*\*\*\*\*

---

<sup>34</sup> On observe ce phénomène au cours du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'intervention des Almoravides : la domination chrétienne se traduit alors plus par le paiement de tributs, les fameuses *parias*, par les souverains andalous, que par une véritable expansion territoriale ; pendant la période des « deuxièmes » *taifas* à partir de 1144, la principauté érigée par Ibn Mardani<sup>sh</sup> autour de Murcie, et alliée aux chrétiens contre les Almohades, participe de la même dynamique ; c'est aussi le cas lors des « troisièmes » *taifas*, dans la première moitié de XIII<sup>e</sup> siècle, au moment de l'effondrement de l'Empire almohade, et avant l'émergence du royaume nasride de Grenade.

<sup>35</sup> Pour les lettres almoravides, il convient de se référer à l'édition réalisée par Mahmûd 'ALĪ MAKKĪ, « Wathâ'iq târîkhiyyat djadîda 'an 'asr al-Murabîtin », *Revista del Instituto de Estudios Islámicos en Madrid*, VII-VIII, 1959-1960, pp. 109-198. Beaucoup plus nombreuses sont les lettres almohades qui nous sont parvenues. Outre l'édition et l'étude, déjà anciennes, d'Évariste LEVI-PROVENÇAL, (*Maǧmû' rasâ'il muwahhidîyya min inshâ' kuttâb al-dawla al-mu'miniyya*, Rabat, 1941 et « Un recueil de lettres officielles almohades. Étude diplomatique et historique », *Hespéris*, XXVIII, 1941, pp. 1-80), on dispose aujourd'hui de l'important recueil édité par Ahmed AZZAOUÏ, *Op. cit.*

<sup>36</sup> Voir P. GUICHARD, *op. cit.*, t. II, pp. 313-320.

<sup>37</sup> Publiée par Mahmûd 'ALĪ MAKKĪ (*op. cit.*, lettre n° 1, p. 167). Les lettres n° 1, 2, 3, 7, 13 et 21 portent sur la situation en al-Andalus et sur les problèmes avec les chrétiens. Voir spécialement la lettre n° 3 (pp. 169-170) qui utilise la 1<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> forme de la racine *dj h d* (*djahd*, le zèle et *idjti<sup>h</sup>âd*, l'application), mais pas la 3<sup>e</sup> qui est celle dont est issu le mot *djihâd*.

<sup>38</sup> L'auteur de cette lettre, Abû Marwân Ibn Abî-l-Khisâl, est un *andalusî*, comme d'ailleurs tous les *kuttâb* de l'époque almoravide. Il est par ailleurs connu pour sa liberté de plume, comme en témoigne l'anecdote rapportée par AL-MARRAKUSHI, *Mu'djib*, Reinhardt DOZY (éd.), Amsterdam, Oriental Press, 1968, p. 127 et citée par P. GUICHARD, *op. cit.*, t. I, p. 92.

<sup>39</sup> A. BAZZANA, P. GUICHARD, Ph. SENAC, *art. cit.*, p. 54.



Pour évoquer cette réalité en pleine mutation, pour laquelle ils ne disposaient pas de mot univoque, les hommes de l'époque firent aussi appel à des images. Dans *la mesure du monde*, Paul Zumthor rappelle que les langues médiévales ne possédaient pas de mot permettant d'exprimer, fût-ce approximativement, notre idée d'espace.<sup>40</sup> L'étendue s'organise alors autour du corps et relativement à lui, par un système d'opposition *dedans / dehors, ici / ailleurs, près / loin*, dans lequel s'insèrent les distinctions entre *hostes extranei / hostes domestici*. Les documents royaux rendent compte de ces conceptions ; ainsi la charte d'Alphonse VIII en 1189 (cf. note 21) : le roi y distingue, parmi les territoires qu'il attribue, ceux sur lesquels l'Ordre de Calatrava doit agir en tant que seigneur, et ceux qu'il doit « acquérir », peupler et défendre, avec l'aide de Dieu. Cette distinction reprend, dans l'objet même de la donation, la raison d'être de l'Ordre militaire telle qu'elle est évoquée quelques lignes auparavant dans la même charte : *ad exaltationem fidei et infidelium oppressionem*.<sup>41</sup> Parfois le système de représentation est plus complexe, car entre l'ennemi extérieur et l'allié intérieur se trouve un obstacle, comme dans cette lettre qu'Ibn Hûd, seigneur de Saragosse aurait envoyée à l'émir almoravide Yûsuf b. Tashfîn en 484 H./1091-1092 : « Nous sommes entre vous et l'ennemi comme un barrage, aucun préjudice de sa part ne vous atteindra, aucun trouble de la nôtre. »<sup>42</sup>

La fermeture des frontières est un autre thème récurrent dans les sources. Ibn Sâhib al-Salâ, l'auteur du *Mann bi-l-Imâma*, à propos des travaux de fortifications entrepris par Abû Ya'qûb Yûsuf, assimile métonymiquement la frontière à une ville entourée de murailles.<sup>43</sup> L'image du mur s'impose, par exemple dans cette bulle d'Innocent III de 1216 : *...dilecti filii Magister et fratres milicie sancti Jacobi se pro defensione fidei christiane contra Sarracenorum perfidiam murum defensionis opponunt...*<sup>44</sup>

Mur, barrage, montagne, opposition *ici / ailleurs*, les textes ne manquent pas d'images pour désigner la frontière.<sup>45</sup> La chronique musulmane *al-hulal al-mawshîya*,

<sup>40</sup> Paul ZUMTHOR, *La mesure du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 19-20.

<sup>41</sup> Publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 534, pp. 915-917, 1189-IX-22, Tolède : *Hos inquam terminos dono et concedo uobis dompno Nunoni sepedicto magistro, uestrisque successoribus, necnon et fratribus predictae milicie, ad populandum et ad montangandum, et ad nutriendos ganados uestros, cum almadenibus qui ibi fuerint, et ultra terminos istos in antea undique contra sarracenos de cetero adiuuante Deo adquirere uel populare aut defendere quolibet modo potueritis seu etiam castellum aliquod a sarracenis quolibet modo acquirere potueritis illud cum terminis suis uobis concedo perpetuis temporibus possidendum* (c'est moi qui souligne et mets en gras).

<sup>42</sup> *Al-hulal al-mawshîya*, éd. S. ZAKKAR et 'A. ZAMAMA, Casablanca, Dâr al-rashâd al-hadîtha, 1979, p. 74 ; trad. A. HUICI MIRANDA, Tétouan, 1951, p. 88 : *Nahnu bayna-kum wa bayn al-'aduww sadd lâ yasil ilay-kum min-hu darar; wa minnâ 'ayn tatrîf*.

<sup>43</sup> IBN ٱ@QIB AL-SALA, *al-Mann bi-l-Imâma*, éd. 'Abd al-Hâdî AL-TAZI, Beyrouth, 1964, p. 232, trad. A. HUICI MIRANDA, (Textos Medievales, 64), Valence, 1969, pp. 65-66 (dorénavant cité IBN SAHIB AL-SALA, *Mann*) : « il tranquillisa les frontières désertes [...] il construisit toutes ses murailles et les rendit à l'islam en les peuplant, après leur dépeuplement ».

<sup>44</sup> A.H.N., OO.MM., Uclés, carp. 4/II, n° 1 (24-I-1216).

<sup>45</sup> Le poète Ibn al-'Assâl, témoin du retournement d'équilibre en faveur des royaumes chrétiens à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, fait appel, pour décrire la division des royaumes de *taifas*, à l'image du manteau qui s'effiloche, non

de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, citant un auteur antérieur, compare la partie musulmane de la Péninsule à un aigle : la tête correspond à Tolède, le bec à Calatrava, la poitrine à Jaén, les serres à Grenade, l'aile droite à l'Algarve, celle de gauche au Levant. Cette « zoographie » assimile ainsi al-Andalus à un rapace. Hélas, ce noble volatile est sur le dos, et de prédateur il est devenu proie.<sup>46</sup> Les chrétiens ne sont pas en reste. En 1196, Célestin II écrit une lettre à l'archevêque de Tolède pour qu'il proclame l'excommunication d'Alphonse IX de Léon, coupable d'alliance avec l'Infidèle. Le pape se réfère aux Évangiles (Matthieu, 18, 6-9) pour justifier sa décision de protéger les parties saines du corps de la putrescence de certains de ses membres.<sup>47</sup> La frontière n'a pas joué son rôle d'isolation : la mise en contact de l'intérieur du corps avec des membres extérieurs (*aliene gentis*) est à l'origine de l'infection.

Il paraît clair que l'idée de frontière sous-jacente à tous ces exemples est inextricablement liée à un processus identitaire. Il y a « nous », et il y a les « autres », source du mal. Qu'y a-t-il entre ? L'apparition de nouveaux termes contribue à répondre à cette question. Elle n'y suffit pas. En effet, d'une part l'objet désigné, la frontière, n'est pas encore une réalité stable, d'autre part l'identité des protagonistes est en cours de différenciation.

Le caractère hétérogène d'al-Andalus ou de la chrétienté ibérique n'est pas à démontrer. Le nom d'« Espagne des cinq Royaumes » utilisé pour caractériser la Péninsule de cette époque, comme la succession des périodes de *taifas*<sup>48</sup>, évoquent assez bien ce que fut la cohésion des blocs chrétien et musulman. L'étude des traités de paix (trêves, alliances, pactes de non-agression...) et, de manière générale, celle des relations diplomatiques entre les différentes monarchies ou principautés est un bon moyen, à mon sens, pour aborder la conception des différentes frontières, « internes » et « externes », dans les cercles politiques dirigeants.<sup>49</sup>

André Miquel affirmait, lors du colloque de Castrum IV, que « l'Islam a vocation à supprimer toutes frontières. »<sup>50</sup> Cela est probablement vrai de toute religion à prétention universelle ; pourtant c'est certainement dans l'islam que cette idée a le plus

---

par les bords (les frontières), mais par le centre (Ibn Sa'îd, *Al-Mughrib fî hulá al-Maghrib*, éd. Shawqî DAYF, t. II, Le Caire, 1953, p. 21).

<sup>46</sup> *Al-hulal al-mawshîya*, texte p. 78, trad. p. 91.

<sup>47</sup> 31 octobre 1196, publ. Fidel FITA, « Noticias », *Boletín de la Real Academia de la Historia*, XI, 1887, pp. 456-458 : *ad aliene gentis se convertit auxilium*.

<sup>48</sup> Rappelons qu'il s'agit du mot arabe *tâ'ifa* (plur. *tawâ'if*) qui signifie « bande », « groupe », « parti ». Sur les *taifas* du XI<sup>e</sup> siècle, voir David WASSERSTEIN, *The Rise and Fall of the Party Kings. Politics and Society in Islamic Spain, 1002-1086*, Princeton, Princeton U. P., New Jersey, 1985.

<sup>49</sup> Pour une étude des guerres, des trêves et des traités entre les différents royaumes chrétiens de la péninsule Ibérique, l'ouvrage d'Esther PASCUA ECHEGARAY, *Guerra y pacto en el siglo XII. La consolidación de un sistema de reinos en Europa occidental*, Madrid, C.S.I.C., 1996 s'impose. On peut cependant regretter de n'y trouver aucune étude des traités entre royaumes occidentaux et Islam, sauf quelques lignes sur les relations entre l'Aragon, la Castille et la principauté d'Ibn Mardanişh, le Rey Lobo des chrétiens, dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>50</sup> *Castrum IV*, p. 39, note 2. Sur la perception de la frontière dans l'Islam, voir les articles d'André MIQUEL, « La frontière absente : le monde musulman aux approches de l'an mil », *Frontières et limites, géographie, politique, littéraire, philosophie*, Paris, Publications du Centre Georges Pompidou, 1991, pp. 39-47 et « La perception de la frontière chez les géographes arabes d'avant l'an mil », *Castrum IV*, pp. 129-134.

marqué la pensée politique et suscité le plus d'interrogations touchant aux divisions politiques internes et aux partages du pouvoir. Dans la pensée musulmane, il n'y a ainsi qu'une seule frontière légitime. Elle fait face aux Infidèles, et sépare les terres « soumises »<sup>51</sup> (le *dâr al-islâm*) des terres à conquérir (le *dâr al-harb*, ou « domaine de la guerre »).<sup>52</sup> La situation d'al-Andalus à cet égard n'est guère différente de celle du reste du monde musulman. Le prince ziride de Grenade, 'Abd Allâh b. Buludjîdî'n, nous a laissé un témoignage exceptionnel de la situation en al-Andalus au moment de l'intervention almoravide, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.<sup>53</sup> Ces *Mémoires*, écrits en exil, distinguent assez nettement d'une part les relations avec les autres souverains musulmans des *taifas*, d'autre part les relations avec les royaumes chrétiens du Nord. Mais rares sont, dans cette œuvre, les informations que l'on peut tirer sur la conception des frontières. En revanche, lors des menaces d'intervention militaire qu'Alphonse VI fait peser sur Grenade, 'Abd Allâh rapporte qu'il considérait la présence de la *taifa* musulmane de Tolède entre sa principauté et le roi léonais comme une garantie et un écran protecteur d'autant plus fort que la solidarité religieuse jouait en sa faveur. Le voisinage avec d'autres pouvoirs musulmans est ainsi perçu comme *a priori* « favorable », alors que les frontières avec les royaumes chrétiens sont dangereuses. Pour l'émirat ziride de Grenade, la frontière avec l'ennemi chrétien acquiert la profondeur d'un « royaume », véritable bouclier protecteur.

Plus loin dans ses *Mémoires*, 'Abd Allâh justifie le choix de la part des Almoravides de déclencher une guerre sainte (*djihâd*), avalisé par les juristes andalous (*fuqahâ*) contre les princes musulmans de *taifas* (*mulûk al-tawâ'if*), par la volonté almoravide de ne pas laisser de fronts dangereux derrière eux : avant l'expansion aux dépens des chrétiens, s'impose la réunification des territoires de l'Islam.<sup>54</sup> Ce mythe de l'unité a fait long feu en al-Andalus. Pierre Guichard retrace, dans sa thèse, les tentatives d'Ibn Mardanîsh, prince de Murcie, pour instaurer, contre l'unité proposée par les Almohades sous leur égide, une autre unité, constituée par le rattachement fictif au califat abbasside de Bagdad. Cette recherche d'une légitimité alternative qui visait, au moins théoriquement, à la suppression des divisions politiques dans le cadre du califat abbasside, débouche en fait sur le renforcement des frontières au sein d'al-Andalus. Les accusations almohades d'impiété, lancées à l'encontre d'Ibn Mardanîsh, confirment qu'une frontière au sein du territoire musulman était inévitablement perçue

<sup>51</sup> Rappelons que l'*islâm* est « résignation », ou « soumission », à la volonté de Dieu.

<sup>52</sup> Alfred MORABIA, *La notion de djihâd dans l'Islam médiéval des origines à al-Ghazalî*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1975.

<sup>53</sup> Les « *Mémoires* » de 'Abd Allâh, *dernier roi ziride de Grenade. v<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup> siècle*, Texte arabe publié d'après l'*unicum* de Fès par É. LEVI-PROVENÇAL, Le Caire, Dâr al-Ma'ârif, 1955 ; *El siglo en primera persona. Las « memorias » de 'Abd Allâh último rey zirí de Granada, destronado por los Almorávides (1090)*, trad. esp. Emilio GARCIA GOMEZ et É. LEVI-PROVENÇAL, Madrid, Alianza Tres, 1980 (dorénavant cité *Les « Mémoires »*). En 1995 est parue à Rabat une nouvelle édition du *Kitâb al-tibyân li-l-amîr 'Abd Allâh b. Buluqqîn škhîr umarâ' banî Zirî bi-Gharnâta* avec une étude d'Amîn Tawfiq al-Tayyibî.

<sup>54</sup> Les « *Mémoires* » (p. 175, trad. p. 297) : « il ne nous importe pas de tuer les Rûms, en laissant derrière nous des ennemis, parmi lesquels s'en trouvent pour nous nuire avec eux ». Apparaît, là aussi, l'idée que le mal provient d'un rapport entre les membres d'un territoire avec des éléments extérieurs (*eux*).

comme une division de l'*Umma*, la Communauté des Croyants.<sup>55</sup> La sécession politique porte en elle l'hérésie. Malgré les résistances, l'unité d'al-Andalus, sous la férule des Almohades en provenance du Maghreb, est acquise à la fin du XII<sup>e</sup> siècle aux dépens des projets indigènes ; ces derniers renaissent cependant ponctuellement au XIII<sup>e</sup> siècle au moment de la crise du pouvoir central almohade.<sup>56</sup> Cependant, parce qu'il n'y a pas de pensée de la frontière au sein de l'islam autre que religieuse, ces mouvements de sécession apparaissent toujours comme des tentatives de réformes.

La conception de la frontière, du côté musulman, apparaît ainsi totalement déterminée par la réflexion sur l'unité du pouvoir politique et de la Communauté des croyants. Alors que les divisions politiques internes menacent ontologiquement l'islam, la frontière avec la chrétienté n'en menace que l'implantation péninsulaire. En conséquence, la défense ou l'éloignement de la frontière externe est subordonnée à la suppression des divisions internes.

\*\*\*\*\*

Avec l'expansion du territoire contrôlé par les chrétiens au Nord de la Péninsule et avec le processus de « différenciation politique » des cinq royaumes (Aragon, Castille, Léon, Navarre, Portugal) se pose de façon cruciale, au cours du XII<sup>e</sup> siècle, la délimitation de ces nouvelles frontières « internes ». L'échec du rêve impérial léonais, qui était un rêve d'unité, est riche d'enseignements à ce propos.<sup>57</sup> Il consacre d'abord la force de chacun des royaumes péninsulaires et leur identité, Portugal en tête. Ensuite, Alphonse VI avait pu revendiquer un empire comportant des territoires chrétiens (comtés ou royaumes), mais aussi des principautés musulmanes (par le biais des *parias*). Certaines sources arabes évoquent même l'*Imbiratûr dhû-l-millatayn*, « l'empereur des deux religions. »<sup>58</sup> Cela est inconcevable au XIII<sup>e</sup> siècle : les prétentions d'Alphonse X se tournent alors vers le Saint Empire Romain Germanique.<sup>59</sup> Cet échec consacre l'émergence des frontières au sein de la chrétienté hispanique.

À ce titre, le nombre de traités établis à la fin du XII<sup>e</sup> siècle entre les différentes monarchies chrétiennes est très révélateur. Beaucoup sont conservés<sup>60</sup>, sans compter ceux qui ne nous sont connus que par une mention dans les chroniques. La variété des relations qui s'en dégage est frappante. Qu'il s'agisse de trêves, de paix, de pactes

---

<sup>55</sup> IBN SAHIB AL-SALA, *Mann*, p. 276, trad. p. 75 : *al-munâfiqûn*, les hypocrites.

<sup>56</sup> Pierre GUICHARD, *Les musulmans de Valence*, t. I, pp. 120-122, pp. 139-145 ainsi que pp. 156-160.

<sup>57</sup> Sur le concept d'Hispania et les étapes du développement de l'idée impériale dans la Péninsule au Moyen Âge, voir José Antonio MARAVALL CASESNOVES, *El concepto de España en la Edad Media*, Madrid (4<sup>e</sup> éd.), 1997, pp. 437-462 et Ramón MENENDEZ PIDAL, *El Imperio hispánico y los cinco reinos*, Madrid, 1950, chap. VIII.

<sup>58</sup> Muhammad BENABOUD et Angus MACKAY, « Yet again Alfonso VI, "the Emperor Lord of (the Adherents of) the Two Faiths, the Most Excellent Ruler" : A rejoinder to Norman Roth », *Bulletin of Hispanic Studies*, LXI, 1984, pp. 171-181.

<sup>59</sup> Même s'il s'agit de revendications plutôt à usage intra-péninsulaire que réellement germaniques comme le montre Carlos de AYALA dans son ouvrage *Directrices fundamentales de la política peninsular de Alfonso X*, Madrid, 1986, p. 156.

<sup>60</sup> Carrión en 1141, Tudején en 1151, Fitero en 1167, Sahagún en 1170, Cazola en 1179, Fresna-Lavandera en 1183, Calatayud en 1198, Almizra en 1244, pour ne citer que les principaux.

de non-agression, d'alliances matrimoniales ou militaires, ou encore d'échanges (de forteresses, d'otages, d'argent, d'hommages ou de fidélités), ces traités participent tous d'un renforcement des pouvoirs monarchiques tant vis-à-vis des grands seigneurs que les uns à l'égard des autres.<sup>61</sup> Assez peu utilisent le mot même de *frontera*<sup>62</sup>, mais les clauses territoriales sont nombreuses. En effet, tous ces actes tentent de répondre à la nouvelle donne péninsulaire, marquée par le renforcement de pouvoirs concurrents en phase d'expansion.

Dans un premier temps, le traitement réservé aux frontières musulmanes dans ces actes ne semble pas différer de celui concernant les royaumes chrétiens. Si le traité de Sahagún en 1158 entre Sanche III de Castille et Ferdinand II de Léon prévoit en détail le partage de la *terra sarracenorum*<sup>63</sup>, une clause prévoit aussi que toute acquisition sur le Portugal sera partagée en deux d'un commun accord.<sup>64</sup> De même dans la paix signée au siège de Cuenca en 1177 entre la Castille et l'Aragon, les deux rois sont convenus de s'aider contre tous les chrétiens et Sarrasins, sauf contre le roi Ferdinand II.<sup>65</sup> Pourtant, une évolution semble se dessiner dans les clauses d'exception. En effet, dans un traité de paix passé entre Alphonse IX de Léon et Ferdinand III, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, une clause stipule que l'accord d'entraide prévu contre *omnes homines de mundo* sera subordonné, en ce qui concerne les *mauros*, à l'expiration des trêves que la Castille pourrait avoir conclues avec eux. Au terme de la période prévue, la Castille pourrait aider, comme prévu, le Léon contre les terres d'Islam. La clause du respect des accords passés antérieurement avec l'Islam était fréquente dans les alliances, mais dans le cas présent il est précisé, et c'est là la nouveauté, que les *homines regis Castelle*, qui voudraient, *malgré la trêve*, aller aider le roi de Léon, pourraient le faire moyennant l'accord de leur roi.<sup>66</sup> Dans le même ordre d'idée, la paix de Boronal en 1219 entre le Léon et le Portugal instaure une concertation pour les trêves avec les musulmans.<sup>67</sup> Émerge ainsi très progressivement l'idée de solidarités transversales entre les royaumes chrétiens de la Péninsule, parallèlement au renforcement politique des frontières monarchiques chrétiennes.

\*\*\*\*\*

---

<sup>61</sup> Les actes en eux-mêmes et leur nombre témoignent de l'essor des chancelleries, et donc de l'appareil d'État.

<sup>62</sup> Il apparaît la première fois dans le traité de Valladolid du 27-VI-1209 pour désigner la frontière entre la Castille et le Léon, publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. III, doc. 845, pp. 479-484 : *qui tenuerint castella in frontariis, in utroque regno*.

<sup>63</sup> Sur les traités de partage de territoires avant conquête, en particulier les traités de Tudellén, de Cazola et d'Almizra, voir Pierre GUICHARD, « Avant Tordesillas : la délimitation des terres de reconquête dans l'Espagne des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans Michel BALARD et André DUCÉLLIER (Dir.), *Le partage du monde. Échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale*, Publications de la Sorbonne, 1998, pp. 453-460.

<sup>64</sup> *Quantum uero adquisierimus de Portugal teneamus per medium. Postquam uero totum adquisierimus, uos frater meus rex Ferdinandus, diuidite eum, et ego rex Xancius eligam contra partem meam. De terra saracenorum hanc facimus diuisionem, scilicet quod uos...*, publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 44, pp. 79-82, 1158-V-23, Sahagún.

<sup>65</sup> Publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 288, pp. 473-474.

<sup>66</sup> Publ. ID., *Alfonso IX*, t. II, n° 352, pp. 460-462.

<sup>67</sup> 13 juin 1219, *ibid.*, n° 373, pp. 487-489.

Après la bataille de Las Navas de Tolosa de 1212, cette évolution semble s'accélérer. Mais cette distinction est flagrante, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, si l'on s'attache à l'acte juridique en lui-même. La multiplication des chartes et des traités témoigne de l'émergence d'un état de droit entre les monarchies chrétiennes<sup>68</sup>, qui contraste avec le type de relations entretenues avec al-Andalus. Il ne nous est en effet pratiquement pas parvenu de documents originaux de l'époque almoravide ou almohade<sup>69</sup> et il convient de faire appel aux chroniques qui évoquent les trêves et traités existants.<sup>70</sup> On dispose bien de textes datant de la conquête musulmane, mais ils sont antérieurs à notre époque, et ils furent rédigés dans le contexte très différent de l'expansion musulmane.<sup>71</sup> Il s'agit d'ailleurs plutôt de capitulations que de véritables traités synallagmatiques.<sup>72</sup> Pour la période des *taifas*, sont conservés deux très intéressants traités de paix et d'alliance entre Sancho de Peñalén, roi de Navarre, et al-Muqtadir de Saragosse (1069 et 1073).<sup>73</sup> Même s'ils consacrent la domination navarraise sur la *taifa* de Saragosse, ces traités sont signés par les deux dirigeants qui s'obligent mutuellement. Le premier texte établit le paiement d'un tribut par le musulman ; le second nous intéresse davantage, car toutes les caractéristiques des traités entre chrétiens s'y trouvent, telles que nous les avons évoquées précédemment : des otages sont échangés, des forteresses mutuellement conquises sont restituées, et une assistance militaire est prévue en cas de besoin.<sup>74</sup>

\*\*\*\*\*

Pour la période postérieure, des accords sont attestés mais ils sont uniquement connus à travers les sources narratives. Les alliances entre la Castille et l'Aragon d'une part, Ibn Mardanišh de l'autre, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, réussirent à détourner les armées almohades vers Murcie, mais nous renseignent peu sur la frontière entre Islam et chrétienté. En revanche, à partir de 1168, l'alliance entre le Léon et l'Empire

---

<sup>68</sup> E. PASCUA ECHEGARAY, *Guerra y pacto*, p. 47.

<sup>69</sup> Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette absence : soit les traités entre al-Andalus et les chrétiens n'étaient pas couchés par écrit ; ce serait très étonnant dans une société comme la société musulmane très attachée à l'écrit, mais cela n'en serait que plus révélateur de la spécificité très claire des relations avec la chrétienté ; soit ces documents ont été détruits dans une phase postérieure. La période almohade, par exemple, a été fatale à une grande partie de la documentation d'époque almoravide. Avec le recul territorial progressif d'al-Andalus, et les événements militaires, il est probable que ces documents ont été détruits.

<sup>70</sup> Je remercie Maribel FIERRO pour son aide et les renseignements bibliographiques qu'elle m'a donnés. Sur les traités en Islam, voir son article « La falsificación de la historia : al-Yasa' b. Hazm y su *kitâb al-Mughrib* », *Al-Qantara*, XVI/1, Madrid, 1995, pp. 15-38, et aussi Roy P. MOTTAHEDEH, *Loyalty and Leadership in an Early Islamic Society*, Princeton, Princeton U. P., 1980 et P. M. HOLT, *A History of the Near East. The Ages of the Crusades*, Londres - New York, Longman, 1986 ; 3<sup>e</sup> éd., 1989.

<sup>71</sup> C'est le cas, par exemple, du pacte de Tudmir ou de la soumission de Saragosse (Pedro CHALMETA, « La "sumisión de Zaragoza" del 325-937 », *Anuario de la Historia del Derecho Español*, XLVI, 1976, pp. 503-525).

<sup>72</sup> C'est le cas aussi du traité de Capdepera du 17 juin 1231 entre Jacques II et Abû 'Abd Allâh b. Muhammad de Minorque. Miquel BARCELO, « El tractat de Capdepera de 17 juny de 1231 entre Jaume II i Abû 'Abd Allâh b. Muhamad de Manurqa. Sobre la funció social i política del *fūqahâ'* », *Bolletí de la Societat Arqueològica Luliana*, XXXVIII, 1981, pp. 233-249.

<sup>73</sup> Ces deux traités sont publiés et étudiés par José María LACARRA, « Dos tratados de paz y alianza entre Sancho el de Peñalén y Moctádir de Zaragoza (1069 y 1073) », *Homenaje a Johannes Vincke*, Madrid, C.S.I.C., 1962-1963, pp. 121-134.

<sup>74</sup> En raison des « arabismes » qu'il contient, le texte latin atteste qu'un acte fut rédigé en même temps en arabe.

almohade est fréquente. Cette alliance prévoyait non seulement une aide militaire qui se manifeste par l'intervention du roi léonais contre les Portugais qui s'étaient emparé de Badajoz en 1168<sup>75</sup>, et par l'envoi de troupes almohades pour soutenir le Léon dans les Asturies contre la Castille, mais aussi par des échanges d'informations sur les expéditions chrétiennes prévues en al-Andalus.<sup>76</sup> L'épisode de la restitution de Badajoz aux Almohades par le roi Ferdinand II de Léon peut laisser supposer qu'il y eut des clauses territoriales dans leur alliance sans que nous en ayons la preuve matérielle ou le détail. À partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle, ces situations ne se reproduisent plus.<sup>77</sup> Les trêves signées tout à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sont renouvelées périodiquement, mais on n'assiste plus à ces véritables alliances « contre-nature » de la période antérieure.<sup>78</sup> La lettre envoyée par le gouverneur de Jaén au roi de Castille en 1211, pour l'informer / se plaindre de l'irruption en territoire musulman d'une troupe de 200 cavaliers (dont 50 Aragonais) et de 1400 fantassins et pour demander la restitution des biens volés, fait allusion au respect des accords de non-agression, mais n'évoque en aucun cas de clauses territoriales qui auraient pu servir de garanties. Cette lettre reflète cependant, de la part des musulmans, une claire connaissance des frontières chrétiennes : en effet, la troupe essaya de se faire passer pour aragonaise, mais l'enquête menée par les Almohades permit non seulement de connaître le noms des chefs, mais aussi le nombre respectif d'Aragonais et de Castillans : malgré la présence de quelques Aragonais, la troupe était bien castillane. Le Sayyid 'Abd al-Rahmân de Jaén demande donc explications et réparations au roi de Castille, soit pour être directement impliqué dans la razzia, ce qui serait indigne de lui, soit pour ne pas contrôler son territoire, ce dont il serait tout aussi coupable.<sup>79</sup> Le territoire et ses frontières apparaissent ainsi comme étant du ressort du prince : il en est responsable, comme de ses hommes.

Ces exemples illustrent assez bien l'idée d'intégrité du territoire, et donc de ses frontières, en même temps que la lente émergence d'une solidarité transversale entre les royaumes chrétiens face à al-Andalus, tandis que celui-ci ne semble pas parvenir à se « réarmer », militairement et idéologiquement, comme le fit l'Orient musulman sous l'égide de Saladin.<sup>80</sup> Par ailleurs, l'absence de clauses territoriales dans les traités entre chrétiens et musulmans, alors qu'elles étaient nombreuses entre monarchies

---

<sup>75</sup> Ambrosio HUICI MIRANDA, *Historia política del Imperio almohade*, t. I, pp. 234-237.

<sup>76</sup> IBN SAHIB AL SALA, *Mann*, trad. p. 136, mais aussi voir les *Cantigas de Santá María*.

<sup>77</sup> Le traité de Sahagún du 4 juin 1170 entre Alphonse VIII et Alphonse II d'Aragon prévoyait, par exemple, que le roi castillan aurait *cum mazmutis pacem vel amorem*, ce qui s'accorde mal, d'une part avec l'idée qu'on se fait de la guerre sainte, d'autre part avec l'attitude des monarchies chrétiennes au XIII<sup>e</sup> siècle, à la grande époque de la « Reconquête ».

<sup>78</sup> La dernière alliance véritable eut lieu entre le roi de Navarre et l'Empire almohade. Pour plus de détails sur le voyage de Sanche VII de Navarre en terre d'Islam entre 1198 et 1201, voir Nevill BARBOUR, « The Relations of King Sancho VII of Navarre with the Almohads », *Revue de l'Occident musulman*, IV, 1967, pp. 9-21.

<sup>79</sup> Lettre éditée par Ahmed AZZAOU, *op. cit.*, lettre n° 63, pp. 257-259.

<sup>80</sup> Emmanuel SIVAN, *L'islam et la croisade. Idéologie et propagande dans les réactions musulmanes aux Croisades*, Paris, Maisonneuve, 1968, pp. 81-130.

chrétiennes, est révélatrice d'une conception différente du territoire de l'Autre et de la frontière qui en sépare.

Les éléments sont nombreux qui expliquent cette évolution distincte d'al-Andalus et des royaumes chrétiens. Aux problèmes spécifiques posés par la frontière, qu'ils soient militaires, démographiques ou idéologiques, les sociétés chrétiennes de la Péninsule apportent, empiriquement, des réponses adaptées et efficaces. Du côté musulman, les préoccupations des dirigeants semblent se tourner vers les horizons maghrébins. On assiste cependant à un durcissement des images réciproques, qui donne à la frontière une dimension d'absolu, et à sa traversée un aspect eschatologique.<sup>81</sup>

Les Ordres militaires sont un bon exemple des solidarités transversales évoquées qui contribuent à l'émergence d'un front contre l'Islam. L'utilisation des Ordres existants (Temple et Hôpital) et la création de ceux de Calatrava, Santiago, Alcántara... comme gardiens et fers de lance des frontières sont les principales innovations du XII<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de savoir, dans un premier temps, si l'Ordre de Santiago, par exemple, ne fut pas non plus conçu par le Léon pour protéger ses frontières avec les autres royaumes chrétiens du Portugal et de Castille.<sup>82</sup> Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la lutte à la frontière musulmane devint rapidement la vocation principale de ces institutions. Elles profitèrent ainsi doublement de leur diffusion : d'une part en multipliant les fronts contre l'ennemi musulman sur la seule frontière qui leur importe, avec al-Andalus, et donc les possibilités de gains qui y étaient liées ; d'autre part en bénéficiant des donations royales dans les différentes monarchies péninsulaires (terres, châteaux, droits divers).<sup>83</sup> Le fait qu'elles avaient des intérêts répartis dans les différents royaumes chrétiens, les plaçaient au premier rang pour devenir les garants des frontières entre eux.<sup>84</sup> C'est le cas en 1181 par exemple, lors du traité de Medina de Rioseco entre Ferdinand II de Léon et Alphonse VIII de Castille. Un certain nombre de châteaux frontaliers sont ainsi dévolus au maître de

---

<sup>81</sup> Sur les images réciproques dans les chroniques de la Péninsule, voir la synthèse de Ron BARKAÏ, *Cristianos y musulmanes en la España medieval (El enemigo en el espejo)*, Madrid, Rialp, 1984, 2<sup>e</sup> éd., 1991, et Philippe SENAC, *L'image de l'Autre. Histoire de l'Occident médiéval face à l'islam*, Poitiers, Flammarion, 1983.

<sup>82</sup> José Luis MARTIN RODRIGUEZ, *Orígenes de la Orden militar de Santiago (1170-1195)*, Barcelone, C.S.I.C., 1974, pp. 7-10 et Alan FOREY, *The Military Orders from the Twelfth to the Early Fourteenth Centuries*, Londres, Macmillan, 1992, p. 29. On peut noter cependant que la charte de Ferdinand II, datée de 1171, sans contredire totalement l'hypothèse de ces auteurs, relie très étroitement une des toutes premières donations faites à l'Ordre de Santiago à la *frontera sarracenorum* (note 26).

<sup>83</sup> Enrique RODRIGUEZ-PICAVEA MATILLA dans sa thèse *La formación del feudalismo en la meseta meridional castellana. Los señoríos de la Orden de Calatrava en los siglos XII-XIII*, Madrid, 1994, pp. 36-56 montre parfaitement que les donations royales constituent pendant une trentaine d'années pour Calatrava la principale voie d'acquisition du patrimoine seigneurial de l'Ordre.

<sup>84</sup> Le caractère « transversal » des Ordres militaires apparaît dans le fait qu'il n'y a pas une coïncidence parfaite entre leur organisation hiérarchique interne et la division en royaumes de la Péninsule ; Santos GARCIA LARRAGUETA rappelle qu'à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, il y un « castellán de Amposta » avec juridiction en Catalogne, un « prior » des territoires navarro-aragonais et un autre « prieur » avec juridiction en Castille, Léon et Portugal (« La Orden de San Juan en la crisis del imperio hispánico », *Hispania*, XII/49, Madrid, 1952, pp. 483-524).



l'Ordre de Santiago Pedro Fernández et au prieur de l'Hôpital, Pedro de Areis, *pro tenenda et obseruanda pace inter nos et filios nostros et filias in perpetuum*.<sup>85</sup>

L'utilisation d'institutions militaires, dont les bases territoriales sont « internationales », puisqu'elle possèdent des terres dans les différents royaumes de la Péninsule, et pour certaines en Terre Sainte, contribue en partie à expliquer la diffusion d'un modèle unique de représentation de la frontière musulmane du côté chrétien. En effet, la présence dans les monarchies hispaniques, parfois en conflit, de mêmes institutions dont la raison d'être réside dans la défense du royaume face à l'Islam et dans la conquête de territoires à partir de cette frontière, contribue à la singulariser par rapport à celles qui existent entre les monarchies chrétiennes. Si les Ordres militaires représentent concrètement une réponse efficace au problème posé par l'intervention des Almohades dans la Péninsule, ils sont aussi pour la Papauté un outil dans ses efforts pour constituer une monarchie pontificale.<sup>86</sup> Cette tentative pontificale de prendre la direction spirituelle des Ordres militaires ibériques<sup>87</sup> se heurta à de nombreux obstacles, en particulier la puissance des rois péninsulaires pour qui les Ordres militaires constituaient un enjeu de pouvoir et un élément essentiel de la mise en valeur du territoire.

\*\*\*\*\*

Le soutien apporté aux Ordres militaires, présentés dans les documents pontificaux, comme défenseurs d'une chrétienté que Rome prétend diriger, au moins spirituellement, tend à faire de ces institutions un instrument aux mains des Papes. Que cette tentative soit, finalement, un échec n'empêche pas la diffusion d'un discours unificateur au sein des monarchies chrétiennes face à l'altérité constituée par l'Islam.<sup>88</sup> La présence des délégués du Pape, la nomination de légats *a latere*, l'envoi de lettres de recommandation ou de condamnation participent de cette volonté d'ingérence dans les affaires péninsulaires. Le pontificat d'Honorius III se détache particulièrement dans ce processus.<sup>89</sup> La confirmation par Innocent III du traité de 1216, entre les rois de

---

<sup>85</sup> Publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. II, doc. 362, pp. 614-623, et ID., *Ferdinand II*, doc. 40, pp. 299-304, 1181-III-21.

<sup>86</sup> Sur ce thème, et concernant les Ordres du Temple et de l'Hôpital, à défaut des Ordres hispaniques, on se référera à l'ouvrage de Luis GARCIA-GUIJARRO RAMOS, *Papado, Cruzadas y Órdenes militares, siglos XI-XIII*, Madrid, Cátedra, 1995, mais aussi à l'*Historia de la Iglesia en España*, dirigée par Ricardo GARCIA-VILLOSLADA, t. II/1 (Biblioteca de autores cristianos), Madrid, 1979.

<sup>87</sup> Comme en témoigne par exemple la bulle d'approbation de l'Ordre de Calatrava par Alexandre III en 1164 : *...prefatum locum de Calatrava in quo ad seruiendum deo diuino estis obsequio mancipati sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti patrocinio communimus* (A.H.N., OO.MM., Calatrava, carp. 440, n° 1 et 2, 25-X-1164).

<sup>88</sup> *Versus Hispaniam contra gentem nefariam paganorum surrexerunt de novo viri deum timentes et zelantes legem domini videlicet fratres Sancti Iacobi qui pro defensione fidei christiane se ipsos extremis periculis exponunt et fines christianitatis ab incursibus paganorum induti lorica fidei, et multiplici succincti virtute tuentur*, ainsi que le passage déjà cité en note 21 (A.H.N., cod. 838 B, p. 25).

<sup>89</sup> Demetrio MANSILLA, *La documentación pontificia hasta Honorius III (965-1216)*, Madrid-Rome, 1955. Les documents d'Honorius III sont publiés par D. MANSILLA, *Honorius III*. Les documents suivants se rapportent à ses interventions dans la Péninsule : n° 155, p. 124, 1218-I-31, Latran ; n° 39, p. 34, 1217-II-27, Latran ; n° 32, pp. 27-28, 1217-II-10, Latran ; n° 15, p. 12, 1216-XI-23, Saint Pierre de Rome ; n° 155, p. 124, 1218-I-31, Latran. n° 419, pp. 309-310, 1222-XI-22, Latran ; AHN, OO.MM., Calatrava, carp. 441, n° 18, 1221-XII-18, copie dans

Castille et de Léon, alors même que des nobles des deux royaumes s'en étaient portés garants témoigne, par exemple, de l'activité des papes.<sup>90</sup> Esther Pascua Echegaray rappelle aussi que l'action des délégués pontificaux lors des traités de Tuy, de la paix de Valdevez et de la réunion de Zamora en 1143 fut fondamentale. Elle permit l'acceptation de l'existence d'un royaume portugais indépendant.<sup>91</sup> Le pape s'imposa ainsi comme médiateur et comme garant entre les différentes puissances chrétiennes de la Péninsule. Il devint progressivement un protagoniste à part entière, comme en témoigne cette lettre où al-Murtadâ, en juin 1250, s'adresse au pape Innocent IV comme au « souverain des rois de la chrétienté, respecté des grands de la communauté *rûmiyya*<sup>92</sup>, chef de la doctrine chrétienne, dont il a hérité la direction religieuse, le pape Innocent. »<sup>93</sup>

Il est difficile de mesurer l'influence des interventions pontificales sur la constitution d'une image de l'Autre, et donc sur la représentation de la frontière qui en sépare. On constate seulement que toute la production épistolaire pontificale insiste sur la communauté des fidèles<sup>94</sup>, et sur l'altérité des *Sarracenorum*.<sup>95</sup> Un exemple permet de mesurer ponctuellement l'influence des consignes pontificales sur les décisions politiques dans la Péninsule. La bulle d'Honorius III du 4 novembre 1220 est adressée à tous les rois chrétiens hispaniques<sup>96</sup> pour qu'ils emploient des coreligionnaires, et non des juifs, comme ambassadeurs auprès du « Miramamolin », l'*amîr al-mu'minîn*, Prince des Croyants. Ce conseil d'Honorius III part du principe qu'un chrétien est moins incité à trahir qu'un juif et semble procéder de la volonté d'imposer une cohésion religieuse, la plus forte possible, aux monarchies

---

*Bullarium Ordinis militiae de Calatrava*, Barcelone, 1981, script. 14, p. 57, publ. D. MANSILLA, *Honorio III*, n° 338, pp. 250-251, Latran.

<sup>90</sup> Publ. J. GONZALEZ, *Alfonso VIII*, t. III, doc. 1005-1006, pp. 730-733, 1216-VIII-12, Toro, confirmé à Latran le 10 novembre par Honorius III. (publ. D. MANSILLA, *Honorio III*, n° 15, p. 12, 1216-XI-23).

<sup>91</sup> *Guerra y tratado...*, p. 213.

<sup>92</sup> Ce terme est préférable à celui de « romain », utilisé par Tisserant et Wiet dans leur traduction, car le *bilâd al-Rûm* désigne originellement Byzance, puis extensivement les contrées d'Europe peuplées de chrétiens.

<sup>93</sup> Eugène TISSERANT et Gaston WIET, « Une lettre de l'almohade Murtadâ au pape Innocent IV », *Hespéris*, VI/1, 1926, pp. 27-53 : *ilâ mutâ' mulûk al-nasrâniyya wa mu'adhdham 'udhamâ' al-ummat al-rûmiyya wa qayyim al-millat al-masîhiyya wa wârith riyâsati-hâ al-dîniyya al-bâbah jnuh Sâns Ush.*

<sup>94</sup> Paul ROUSSET rappelle que le terme de *christianitas* est d'un emploi fréquent dans les chroniques de la première croisade, alors qu'il est pratiquement absent des autres sources de la même époque (« La notion de Chrétienté aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Le Moyen Âge*, LXIX, 1963, pp. 191-203 et Robert FOLZ, *L'idée d'Empire en Occident du Ve au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1953).

<sup>95</sup> On a un exemple de cette opposition dans la bulle déjà citée de Célestin II (publ. F., *op. cit.*) du 31 octobre 1196 où le pape rappelle ce que devrait faire un roi chrétien : *christianis quibus viriliter suum prestare debuerat auxilium et favorem*, pour l'opposer à l'action réelle du roi léonais excommunié pour son alliance avec les musulmans : *multipliciter infert molestiam et gravamen...*

<sup>96</sup> Publ. D. MANSILLA, *op. cit.*, n° 333, pp. 246-247, Latran : *Ad audientiam nostram noveris pervenisse, quod multa dispendia eveniunt christianis ex eo, quod cum contingit te ad nobilem virum Miromomelinum seu ad subditos eius tuos nuntios destinare, numquam aut raro transmittis alios quam iudeos, qui eis consilia et statum christianorum exponunt ac secreta revelant; ideoque circumspectionem tuam sollicitandam duximus et monendam, quatinus cum incumbet tibi huiusmodi nuntios destinare, potius destines christianos, cum tibi non sit de infidelium fidelitate sperandum, nec verisimile sit, quod qui negaverunt impie ipsum Christum fideles esse debeant christianis.*

péninsulaires, au moins chez les cadres dirigeants.<sup>97</sup> Pourtant le chroniqueur Ibn 'Idhârî nous informe qu'en 618 H. / 1221-1222, lors du renouvellement des trêves entre la Castille et les Almohades de 611 H / 1215-1216, l'ambassadeur mandaté par Ferdinand III était juif. Un an après la lettre pontificale, le roi castillan a gardé le même ambassadeur et lui accorde toujours sa confiance.<sup>98</sup> Il est vrai que la lettre pontificale ne contient pas de menace d'excommunication en cas de non-obéissance.

Il n'en reste pas moins que l'émergence d'une nouvelle conception de la frontière doit, semble-t-il, beaucoup à la Papauté, et en particulier à l'idéologie de guerre sainte qui se développe en même temps que les croisades. Par l'équivalence reconnue des rémissions de peines<sup>99</sup>, accordées pour la lutte contre l'Islam dans la Péninsule et en Terre Sainte, les différents pontifes tendirent à unifier les fronts occidentaux et orientaux dans les mentalités.<sup>100</sup> L'ennemi est le même ; la frontière, celle de la chrétienté ; le combat, *pro christianorum finibus dilatandis*.<sup>101</sup> Par la multiplication des indulgences pour le combat, en Terre Sainte ou dans la péninsule Ibérique, l'intervention pontificale tend à faire de la frontière de la chrétienté une limite sacrée qu'il convient de repousser le plus loin possible (*dilatatio christianitatis*), et qui ne doit être transgressée, ni dans un sens, ni dans l'autre : l'Infidèle assimilé au Mal qui vit de l'autre côté ne doit évidemment pas s'introduire dans les terres chrétiennes, et les princes chrétiens ne doivent pas pactiser avec le Diable. Cette sacralisation des frontières avec l'Islam a de nombreuses conséquences. D'une part elle aide à

---

<sup>97</sup> Cette mesure est dans la ligne des décisions prises à Latran IV à propos des minorités juives et musulmanes, en particulier proches de la frontière. Les mesures décisives auraient été prises sous le pontificat d'Innocent III, 1198-1216 d'après J. M. POWELL, « The Papacy and the Muslim Frontier », dans J. M. Powell, *Muslims under latin rule 1100-1300*, Princeton, 1990, pp. 175-203, p. 192.

<sup>98</sup> Peter LINEHAN défend même la thèse dans son *History and the Historians of Medieval Spain*, Oxford, Clarendon Press 1993, que l'influence pontificale fut faible sur l'Église péninsulaire qui était plus attachée au monarque dont elle dépendait qu'à Rome ; thèse développée aussi dans « The synod of Segovie (1166) », *Bulletin of Medieval Canon Law* (New Series, 10), Berkeley, 1980, pp. 31-40, et dans *The Spanish Church and the Papacy in the Thirteenth Century*, Cambridge, Cambridge U. P., 1971, pp. 1-5.

<sup>99</sup> Ces indulgences avaient commencé à être accordées dès la campagne de Bobastro en 1064, puis elles furent renouvelées régulièrement. Jean FLORI dans son article « Réforme, *reconquista*, croisade. L'idée de reconquête dans la correspondance pontificale d'Alexandre II à Urbain II », *Cahiers de civilisation médiévale*, XL, 1997, pp. 317-335 conteste la vision de Marcus BULL, *Knightly Piety and the Lay Response to the First Crusade. The Limousin and Gascony (c. 970-c. 1130)*, Oxford, 1993 : « Le but que poursuit Urbain II est à l'évidence de faire renoncer les Espagnols à leur vœu de croisade en Orient et à le commuer en combat contre les Sarrasins en Espagne. Il était donc nécessaire d'assimiler étroitement les deux théâtres d'opérations militaires et les récompenses que l'on pouvait y acquérir, comme le fait plus nettement encore Pascal II (*epistolae*, PL, 163, col. 45) quelques années plus tard en interdisant toute participation des Espagnols à la croisade pour les diriger vers le combat contre les Maures », p. 333.

<sup>100</sup> Cf. bulle d'Innocent III de 1206 exhortant les fidèles à donner des aumônes à l'Ordre de Calatrava pour qu'il envoie des chevaliers en Terre Sainte pendant la période de trêve des souverains chrétiens de la Péninsule avec les Almohades, A.H.N., O.M., Calatrava, carp. 440, n° 10 : *...quidam milites eorum fratres in hispanie sunt partibus constituti eorumdem ordini obedientie uinculo et subiectionis deuotione astricti quorum est omne studium atque labor contra paganos arma mouere et christianitatis titulum totis uiribus exaltare. Cum autem principes prenominate prouincie nunc treugas ad inuicem habeant cum paganis et idem milites conflictum aramorum aduersus eosdem paganos propter treugas datas nequeant exercere prefati abbas et conuentus ipsos milites in terre sancte subsidium in qua dominus noster [...] destinare proponunt ut eorum accessus eidem terre fructum pariat opportunum...*

<sup>101</sup> Publ. D. MANSILLA, *Honorio III*, n° 151, p. 122, 1218-I-31, Latran.

comprendre la dureté des croisés francs qui participent aux opérations militaires dans la Péninsule.<sup>102</sup> D'autre part elle alimente l'imaginaire chevaleresque de l'époque ainsi que celui des chroniqueurs. La transgression des frontières devient un défi à Dieu, un péché d'orgueil.<sup>103</sup> Ainsi, au terme de près de deux siècles d'évolution, la frontière est-elle devenue sacrée. La seule voie pour la faire disparaître, c'est d'abord la croisade de tous les chrétiens, c'est ensuite la conversion des individus<sup>104</sup>, mais aussi et surtout celle des mosquées<sup>105</sup> et des forteresses.<sup>106</sup>

Un autre élément d'importance contribue à cette sacralisation de la limite avec l'Autre : c'est l'unité religieuse d'al-Andalus. Que ce soit par conversion, par déplacement volontaire ou forcé, la communauté mozarabe disparaît presque entièrement d'al-Andalus.<sup>107</sup> Les auteurs arabes, et les historiens à leur suite, s'accordent pour affirmer qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ce processus est pratiquement achevé. Les prises de position du juriste Ibn Rushd, le grand père du célèbre Averroès, préconisant l'expulsion des chrétiens de la Péninsule en direction du Maghreb sont connues.<sup>108</sup> Quelles qu'en soient les raisons ou les rythmes, on observe, ainsi, un raidissement des positions communautaires en al-Andalus et une disparition des minorités chrétiennes tributaires qui ne peuvent que contribuer à renforcer la perception de la limite avec les territoires septentrionaux chrétiens. Maribel Fierro note

<sup>102</sup> 'ABD AL-WAHID AL-MARRAKUSHI nous apprend qu'à la suite de la reddition de Calatrava, une partie des croisés avaient quitté les troupes affirmant être venus conquérir des terres, mais qu'ils étaient empêchés de razzier et de tuer les musulmans : *fa-radja 'a 'an al-Idfunsh la 'ana-hu Allâh bi-hadha l-sabab min al-Rûm djumû ' kathîra hîna mana 'a-hum min qatl al-muslimîn al-ladhîn kanû bi-l-qal'a al-madhkûra...* (*Kitâb al-mu 'djb fi talkhîs akhbâr al-Maghrib*, Reinhardt DOZY (éd.), Leyde, 1881, rééd., Amsterdam, Oriental press, 1968, p. 236). Jiménez de Rada reprend également cette version, (*Historia de rebus Hispanie sive historia gothica*, éd. Juan FERNANDEZ VALVERDE, Turnholt, 1987, lib. VII).

<sup>103</sup> Sur ce thème, on lira avec profit les articles de Martín ALVIRA CABRER, « La concepción de la batalla como duelo y la propaganda de cruzada en Occidente a principios del siglo XIII. El desafío del Miramamolín a la Cristiandad antes de la batalla de Las Navas de Tolosa (16 de julio de 1212) », *Heresis*, XXVI-XXVII, 1996, pp. 57-76 et « El desafío del Miramamolín antes de la batalla de las Navas de Tolosa (1212). Fuentes, datación y posibles orígenes », *Al-Qantara*, XVIII/2, Madrid, 1997, pp. 463-490 et « La imagen del miramamolín al-Nâsir (1199-1213) en las fuentes cristianas del siglo XIII », *Anuario de Estudios medievales*, XXVI/2, Barcelone, 1996, pp. 1003-1028.

<sup>104</sup> Sur la permanence de la population musulmane dans le sud valencien, voir la thèse de Josep TORRO ABAD, *El naixement d'una colònia. Dominació i resistència a la frontera valenciana (1238-1276)*, Valence, Publications de l'Universitat de València, Col·lecció Oberta, 1999.

<sup>105</sup> Pascal BURESI, « Les conversions d'églises et de mosquées en Espagne aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », *Villes et Religion. Hommage rendu à Jean-Louis Biget par ses élèves*, Paris, sous presse.

<sup>106</sup> Cette « conversion » des fortifications musulmanes se manifeste souvent par la construction d'un donjon de pierre, dans une enceinte de *tapiàl* (cf. Baños de la Encina). Cette conception de la frontière peut contribuer à expliquer l'érection en 1213 d'un château aussi imposant que celui de Calatrava la Nueva, sur le versant septentrional de la Sierra Morena, au lendemain de la victoire chrétienne de las Navas de Tolosa.

<sup>107</sup> Pour une évaluation des conversions à l'époque médiévale, consulter Richard W. BULLIET, *Conversion to Islam in the Medieval Period*, Cambridge, 1979. Pour la période almoravide en al-Andalus, l'article de Vincent LAGARDERE, « Communautés mozarabes et pouvoir almoravide en 519/1125 », *Studia islamica*, LXVII, 1989, pp. 99-119, donne une idée de la situation. On peut se référer aussi à la récente synthèse sur la question de Maribel FIERRO, « Christian success and Muslim Fear in Andalusî Writings during the Almoravid and Almohad Periods », dans *Dhimmi and Others : Jews and Christians and the World of Classical Islam* (Israel Oriental Studies, 17), Winona Lake, Indiana, Eisenbrauns, 1997, pp. 155-178.

<sup>108</sup> Il alla défendre son point de vue devant le calife à Marrakech en 1127. Les circonstances s'y prêtaient puisqu'Alphonse Le Batailleur venait de passer plus d'un an en terres musulmanes à razzier les campagnes, et même à assiéger Grenade.

ainsi par exemple que, dans le *Diwân* d'Ibn Quzmân, les chrétiens ne sont plus désignés comme *ahl al-dhimma*, les « tributaires, ou protégés », dans leur rapport avec la Loi musulmane, mais comme *ahl al-kitâb*, (« gens du Livre »), c'est-à-dire dans leur essence de chrétiens, et surtout comme des étrangers vivant dans le « domaine de la guerre » (*dâr al-harb*) contre qui l'on combat, ou bien avec qui éventuellement, on conclut des traités.<sup>109</sup>

Par ailleurs, Vincent Lagardère, dans un article récent, rappelle toute la production écrite musulmane sur le *djihâd* à l'époque almoravide.<sup>110</sup> Cet article constitue en quelque sorte une réponse à l'hypothèse lancée par Pierre Guichard de la « non-émergence d'une sensibilité au *djihâd* dans la culture andalouse. »<sup>111</sup> Et il est vrai que la production littéraire, politique ou poétique, des époques almoravide et almohade est fortement marquée par l'idéologie du *djihâd*, même si, à l'époque almoravide au moins, une autre voix est possible, que nous avons évoquée plus haut. Cependant ces textes sont conçus autour du pouvoir et pour lui, ou par des hommes de religion, que nous voyons intervenir parfois à titre individuel dans la guerre sainte : il s'agit des contingents de *mutatawwi'*. Les notices des dictionnaires biographiques consacrées aux savants andalous évoquent parfois la mort de ces martyrs. Pourtant on peut s'interroger sur l'efficacité de ces engagements qui interviennent parfois à un âge canonique, chez des hommes plus habitués à manier le Coran que l'épée et qui se retrouvent face aux milices *concejiles*, ou aux troupes des Ordres militaires. Il semblerait ainsi que, plutôt que la « non-émergence d'une sensibilité au *djihâd* dans la culture andalouse », ce soit l'incapacité de cette société à créer des cadres intermédiaires entre l'engagement individuel et celui de l'État, dans lequel il s'insère d'ailleurs, qui explique la difficulté de l'islam péninsulaire à réagir efficacement à l'expansion chrétienne. La comparaison avec la société chrétienne de l'époque est frappante : les milices urbaines semblent bien faibles et démunies, il n'y pas d'émergence d'institutions ressemblant peu ou prou aux Ordres militaires, la mise en œuvre des solidarités régionales reste à l'initiative de l'État, comme en témoignent les récits du ravitaillement de la ville de Badajoz par le pouvoir almohade à partir de Séville. Le *djihâd* est à la charge des armées d'État.<sup>112</sup> La frontière ne semble pas être un projet pour la société d'al-Andalus qui supporte mal les Berbères qui la dirigent ; elle est plutôt source de ressentiment et de frustration.

Au fur et à mesure des conquêtes chrétiennes, la frontière devient ainsi le lieu de la perte. Un fatalisme se développe dont les textes se font l'écho. Aux habituelles malédictions qui suivent les noms des chrétiens, correspondent les vœux, placés

---

<sup>109</sup> M. FIERRO, « Christian success... », p. 162 ; pour une étude détaillée de la désignation des chrétiens espagnols par les musulmans, consulter Eva LAPIEDRA GUTIERREZ, *Cómo los musulmanes llamaban a los cristianos hispánicos*, Alicante, 1997.

<sup>110</sup> « Évolution de la notion de *djihâd* à l'époque almoravide (1039-1147) », *Cahiers de Civilisation médiévale*, XLI, 1998, pp. 3-16.

<sup>111</sup> P. GUICHARD, *Les musulmans de Valence*, t. I, pp. 91 à 100.

<sup>112</sup> *IBID.*

après tous les noms des villes perdues, « que Dieu la rende à l'islam ». La frontière inspire la peur. Une lettre almohade du calife al-Mustansir, envoyée entre 1215 et 1221 à certains de ses représentants sur les frontières, leur interdit catégoriquement de rompre la trêve passée avec la Castille, par crainte de représailles : « Si vous les frappez une fois, ils vous frapperont mille. »<sup>113</sup> L'ennemi chrétien inspire la peur, et par voie de conséquence le respect, comme son territoire et comme ses frontières.<sup>114</sup>

En raison de la crainte suscitée par l'Autre et par ses interventions militaires, les hommes qui sont issus de la frontière gagnent un grand prestige. En effet, les régions limitrophes des monarchies ibériques, par leur spécialisation militaire, par la puissance des armées chrétiennes, disposent d'une certaine célébrité. La chronique *al-hulal al-mawshîya* (fin XIV<sup>e</sup> siècle) rapporte deux cas où les Almoravides eurent recours à un spécialiste des *thughûr* andalous pour défendre leurs villes du Maghreb face aux Almohades. Ces spécialistes se firent remarquer pour leur adresse et leur sens tactique. L'un, brigand de grand chemin, fortifia la ville en l'entourant de nombreux *husûn* ; l'autre, assiégé dans Marrakech, fit une sortie avec 300 cavaliers et revint bientôt avec 300 têtes almohades plantées sur les lances de ses hommes.<sup>115</sup> Ces exemples témoignent de la réputation militaire des frontières d'al-Andalus avec les royaumes chrétiens. En second ressort, c'est la force des armées chrétiennes et la peur qu'elle suscite que manifestent ces textes. Si l'on y ajoute les lettres almohades postérieures à la bataille de Las Navas de Tolosa, qui enjoignent sur tous les modes aux gouverneurs des villes ou régions de province de respecter les trêves et les frontières, car l'ennemi est très puissant, on perçoit la position défensive dans laquelle se trouvent les dirigeants almohades, apparemment moins préoccupés par al-Andalus que par le Maghreb.

L'étude présentée ici ne concerne qu'une frontière, une idée, au sein des élites dirigeantes et ne vise pas à présenter une image totale de la frontière entre la fin du XI<sup>e</sup> et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le raidissement du discours n'engage pas nécessairement la réalité de la vie de frontière comme en témoigne à une autre échelle, le *fuero* de Cáceres de 1229. Ce dernier comporte, en effet, une clause intéressante autorisant chrétiens, juifs, Sarrasins, ennemis et amis, serfs et libres, en provenance du territoire musulman ou du territoire chrétien, à venir, en toute liberté et

---

<sup>113</sup> AZZAOUÏ, *op. cit.*, n° 83, p. 303 : *wa lâ tusîbûna-hum marra, illâ asâbû-kum alf marra [...] wa lâ tata'arradû min al-shirr li-mâ ta'djiz 'an-hu tâqatu-kum* : [...] et n'entreprenez pas quelque chose de mal que vous seriez impuissants à réaliser.

<sup>114</sup> Cela explique que des relations diplomatiques se maintiennent. La lettre, déjà citée, d'al-Murtadâ à Innocent IV, en juin 1250, ne semble en rien s'adresser au diable, mais plutôt à un *alter ego*. Le calife almohade se place légèrement au-dessus du Pape dans la hiérarchie, car il commence la lettre par son propre nom, mais les noms, déjà cités, qu'il donne au pontife, manifestent clairement l'estime qu'il lui porte (cf. note 93). De même, la lettre envoyée à la reine de Castille par Abû Yahyâ Zakariyâ', le vizir du calife almohade al-Mustansir, à propos du renouvellement des trêves (618 H. / 1221-1222) manifeste-t-elle une grande attention à l'application de l'accord passé (publ. AZZAOUÏ, *op. cit.*, lettre n° 85, p. 306, tirée du *Bayân* d'IBN IDARI).

<sup>115</sup> *Al-hulal al-mawshîya*, p. 113, trad. 136 et p. 115, trad. 138.

quiétude, à la foire qui se tiendra à Cáceres pendant plus d'un mois.<sup>116</sup> L'existence de cette foire et sa large ouverture, y compris aux personnes qui viendraient d'al-Andalus, même en temps de guerre, coexiste avec l'intolérance croissante qui peut exister dans certains discours, officiels, au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est probablement cette réalité contradictoire qui constitue la caractéristique principale du contact entre chrétienté et Islam dans la péninsule Ibérique à cette époque.

---

<sup>116</sup> Publ. J. GONZALEZ, *Alphonse IX*, n° 596, pp. 690-692, 23 avril 1229. Les préoccupations pontificales pour les relations de frontière ne sont pas inexistantes comme le prouve le Canon 22 du Concile de Latran de 1179, pourtant elles s'insèrent dans la question plus générale de la pénétration chrétienne dans le monde musulman. Le commerce de matériel de guerre est interdit.